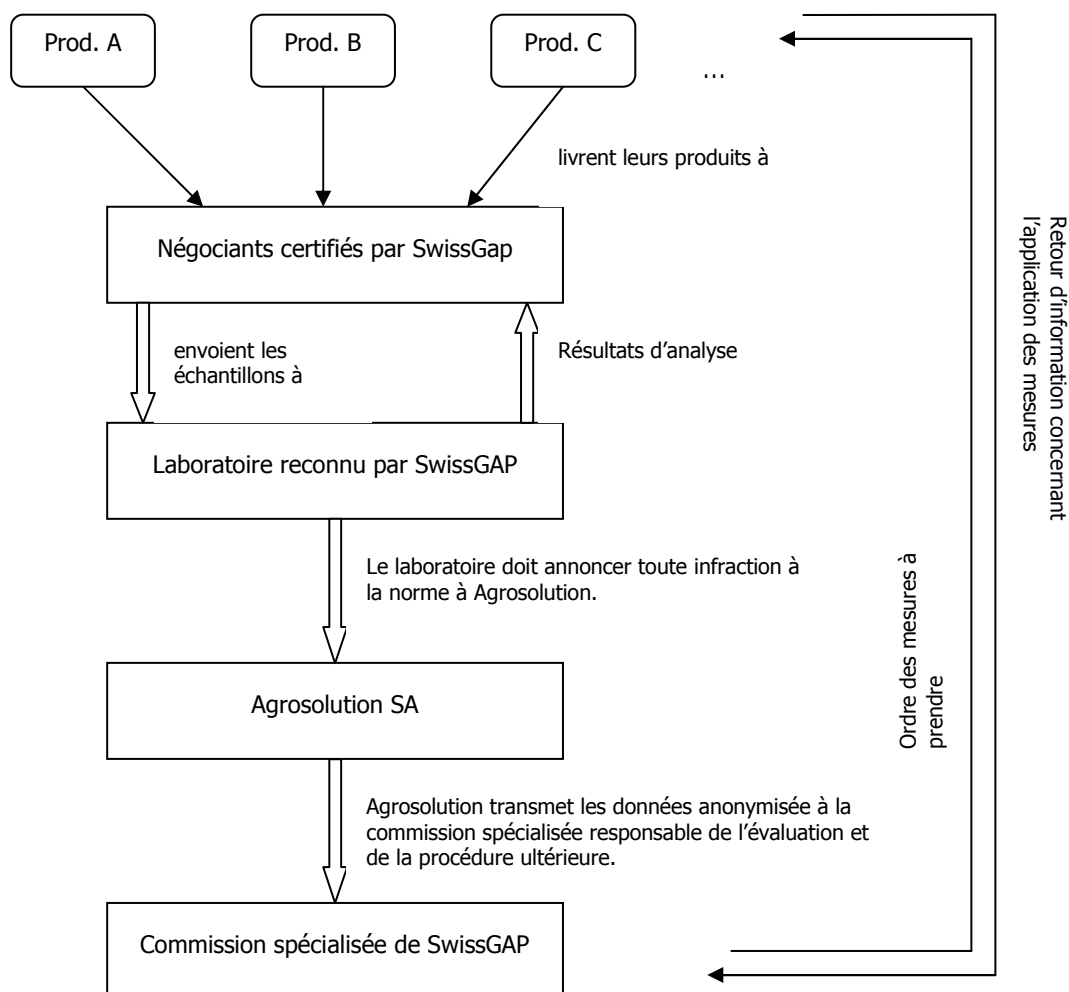


## Brève description du monitoring des résidus SwissGAP

Le monitoring des résidus constitue un élément essentiel des exigences du standard SwissGAP. SwissGAP contribue ainsi de manière importante à la sécurité alimentaire.

Il existe un concept d'analyses qui constitue la base sur laquelle les entreprises de négoce s'appuient pour fixer leurs plans de prélèvements. Ce concept comporte également des données techniques que les laboratoires reconnus par SwissGAP doivent respecter. Les laboratoires sont tenus d'annoncer toutes les contestations à Agrosolution. Agrosolution anonymise les données et les transmet à la commission spécialisée de SwissGAP. Celle-ci évalue les résultats d'analyse et s'assure à l'aide d'un plan de mesures et sanctions que les mesures d'amélioration correspondantes soient appliquées en cas d'infractions à la norme.

Toutes les données relatives au monitoring des résidus de SwissGAP peuvent être téléchargées sous [www.swissgap.ch](http://www.swissgap.ch) → Documents à télécharger



La procédure est décrite de manière détaillée dans le document « Mesures et sanctions » publié sous [www.swissgap.ch](http://www.swissgap.ch).